



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: SG/CER/IBCS-1

GENÈVE, le 31 juillet 2013

Annexes: 2

Objet: Résultats de la première session du Conseil intergouvernemental des services climatologiques

Madame, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil intergouvernemental des services climatologiques, lors de sa première session qui s'est tenue du 1^{er} au 5 juillet 2013, a pris un certain nombre de décisions importantes visant à accélérer la mise en place du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC).

Vous pouvez consulter le rapport provisoire de cette session sur le site Web de l'OMM, à l'adresse <http://ibcs-1.wmo.int/documents>. La version définitive, avec les résolutions, sera mise en ligne le moment venu dans toutes les langues officielles de l'OMM.

À sa première session, présidée par David Grimes, Président de l'OMM, le Conseil intergouvernemental, dont la création avait été décidée par le Congrès météorologique mondial lors de sa session extraordinaire de 2012:

- i) A approuvé le Plan de mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques et un registre des projets y afférents, avec effet immédiat;
- ii) S'est mis d'accord sur les processus et les organes auxiliaires nécessaires à l'application du plan de mise en œuvre;
- iii) A élu un président et deux co-vice-présidents et choisi les Membres qui seront représentés au sein de son Comité de gestion.

Les principaux résultats de la session orienteront les travaux du Conseil intergouvernemental, qui fera à nouveau le point lors de sa deuxième session, jusqu'au Dix-septième Congrès météorologique mondial, en 2015. Vous trouverez dans l'annexe 1 un tableau récapitulatif des grandes décisions et des mesures à prendre.

Aux: Ministres des Affaires étrangères des Membres de l'Organisation météorologique mondiale (WMO-1385)

Comité de gestion

Pour pouvoir s'acquitter du mandat que lui a confié le Congrès, s'agissant de superviser et de gérer globalement la conception et la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques, le Conseil intergouvernemental a décidé à l'unanimité qu'il serait géré jusqu'à sa prochaine session ordinaire par un président et deux vice-présidents.

Président: Anton Eliassen (Norvège)
Vice-présidents: Linda Makuleni (Afrique du Sud) et Laxman Singh Rathore (Inde)

Les délégués principaux des 28 Membres ci-après ont été choisis pour faire partie du Comité de gestion (voir l'annexe 2):

Région I (Afrique): Afrique du Sud (co-vice-présidence), Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Guinée-Bissau, République-Unie de Tanzanie;

Région II (Asie): Chine, Inde (co-vice-présidence), Japon, République de Corée, République islamique d'Iran;

Région III (Amérique du Sud): Argentine, Brésil, Pérou;

Région IV (Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes): Canada, Costa Rica, États-Unis d'Amérique, Territoires britanniques des Caraïbes;

Région V (Pacifique Sud-Ouest): Australie, Fidji, Indonésie, Philippines;

Région VI (Europe): Allemagne, Fédération de Russie, Italie, Norvège (présidence), Suisse, Turquie.

Décisions et résolutions

Par la résolution 3.2/1, le Conseil régional s'est doté d'un Comité de gestion et a défini son mandat.

Le Conseil intergouvernemental a adopté par ailleurs le Plan de mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques (résolution 4.1/1) ainsi que ses annexes sur les cinq composantes (résolution 4.1.1/1) et les exemples représentatifs afférents aux quatre priorités initiales. Cela constitue une feuille de route pour la mise en œuvre du CMSC et de ses quatre secteurs prioritaires initiaux, conformément à la résolution 4.1.2/1.

Le Conseil intergouvernemental a aussi adopté, par sa résolution 4.1.3/1, un registre des projets relevant du CMSC, dans lequel sont présentés les projets et les activités figurant dans le registre initial ainsi que les critères définissant les projets pouvant être financés au titre du Fonds d'affectation spéciale pour le CMSC et les projets, liés au Cadre mondial, susceptibles d'être financés par d'autres sources. Il a demandé aux Membres de prendre note des ressources nécessaires pour la mise en œuvre du CMSC, de son Conseil intergouvernemental des services climatologiques et de ses organes auxiliaires, lorsqu'ils annonceront une contribution, et a prié le Comité de gestion d'établir une procédure permettant de mettre en évidence les différentes contributions apportées par les Membres à l'échelle mondiale, régionale et nationale, à l'appui de la mise en œuvre du Cadre mondial. La résolution 4.1.4/1 sur le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du CMSC a été adoptée par ailleurs.

Enfin, désireux de définir des principes et d'arrêter un calendrier pour l'instauration d'un mécanisme optimal de mobilisation des parties prenantes, le Conseil intergouvernemental a adopté la résolution 4.2.2/1 et les annexes correspondantes sur l'établissement d'un mécanisme de mobilisation des parties prenantes et la participation de celles-ci aux travaux du Conseil intergouvernemental des services climatologiques, résolution qui consacre la création à cette fin d'un Comité consultatif des partenaires.

Autres faits marquants de la session

Le Conseil intergouvernemental a remercié les Membres qui ont contribué au Fonds d'affectation spéciale pour le CMSC, à savoir l'Australie, le Canada, la Chine, la Finlande, Hong Kong, Chine, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, la Norvège, la République de Corée, le Royaume-Uni et la Suisse.

Le Conseil intergouvernemental a été informé des coûts afférents à certains arrangements administratifs concernant la mise en œuvre du Cadre mondial, notamment le budget nécessaire à l'organisation d'une réunion du Conseil à Genève et d'une réunion du Comité de gestion et les coûts annuels liés au personnel du Secrétariat chargé d'appuyer les activités relevant du Cadre mondial.

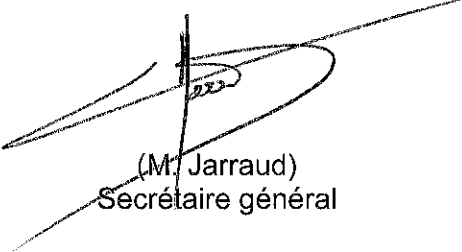
S'agissant de la mise en œuvre des projets et activités liés au CMSC, le Conseil intergouvernemental a examiné des stratégies de mobilisation de ressources, notamment en ce qui concerne la contribution au Fonds d'affectation spéciale, les contributions en nature pour le Bureau du CMSC et la mention des investissements consacrés à des activités liées au CMSC dans le cadre d'accords bilatéraux et multilatéraux.

Je saisis cette occasion pour encourager le Gouvernement de votre pays à faire campagne comme il convient pour que les projets qui comportent des éléments liés directement ou indirectement au CMSC puissent bénéficier du soutien financier du Fonds vert pour le climat ou du Fonds pour l'adaptation et être reconnus comme tels selon les critères définis dans la résolution 4.1.3/1. Il serait ainsi plus facile au Conseil intergouvernemental et au Bureau du CMSC d'évaluer le degré de participation des Membres à la mise en place du Cadre mondial.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles et que les Membres de notre Organisation redoubleront d'efforts pour travailler ensemble à la mise en œuvre de cette initiative capitale du système des Nations Unies.

Copie de la présente est adressée aux représentants permanents des Membres auprès de l'OMM.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



(M. Jarraud)
Secrétaire général

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

=====

SG/CER/IBCS-1, ANNEXE I

RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE SESSION DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DES SERVICES CLIMATOLOGIQUES DÉCISIONS PRISES ET ACTIONS À ENGAGER

N° de doc.	Résolution	Mesures à prendre	Acteur principal
IBCS-1/ Doc. 3.2	Résolution 3.2/1 – Création du Comité de gestion du Conseil intergouvernemental des services climatologiques	Élaborer un projet de recommandation – à soumettre par le Conseil intergouvernemental au Dix-septième Congrès – sur un mécanisme de liaison approprié entre le Conseil intergouvernemental et d'autres organes constituants comme le Conseil exécutif, les commissions techniques et les conseils régionaux de l'OMM, en tenant compte des éventuelles répercussions financières.	Comité de gestion
		Organiser une réunion du Comité de gestion après la clôture de la session ordinaire du Conseil intergouvernemental.	Comité de gestion
IBCS-1/Doc. 4.1	Résolution 4.1/1 – Plan de mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques	Faire figurer des éléments supplémentaires dans la prochaine version du Plan de mise en œuvre, notamment: l'intégration des observations obtenues <i>in situ</i> et par télédétection, une meilleure compréhension des répercussions qu'ont les changements climatiques dans les régions polaires sur le climat à l'échelle mondiale et régionale, des considérations pratiques concernant l'établissement de sources nationales faisant autorité pour les informations climatologiques et la nécessité de former des professionnels dans les domaines de l'élaboration et de la prestation des services climatologiques.	Bureau du CMSC
		Rendre compte, à la deuxième session du Conseil intergouvernemental puis au Dix-septième Congrès météorologique mondial, des progrès réalisés dans la mise en place du Cadre mondial pour les services climatologiques en regard du Plan de mise en œuvre.	Président du Conseil intergouvernemental des services climatologiques
IBCS-1/Doc. 4.1.1	Résolution 4.1.1/1 – Composantes du CMSC	Faire figurer des éléments supplémentaires dans les prochaines versions des annexes: mentionner notamment la nécessité d'apprendre aux intéressés à tenir à jour les systèmes de collecte et de stockage des données climatologiques, la pénurie de données relatives aux océans et les améliorations à apporter à la structure des annexes, compte tenu des corrections et des nouveaux éléments fournis par les participants.	Bureau du CMSC

N° de doc.	Résolution	Mesures à prendre	Acteur principal
IBCS-1/Doc. 4.1.2	Résolution 4.1.2/1 – Secteurs prioritaires initiaux	Consigner toute proposition de révision ou d'insertion concernant les exemples représentatifs et présenter les versions révisées à la prochaine session du Conseil intergouvernemental.	Bureau du CMSC
IBCS-1/Doc. 4.1.3	Résolution 4.1.3/1 – Registre des projets du CMSC	Revoir et actualiser régulièrement les principes et les critères de financement des projets et des activités par le fonds d'affectation spéciale pour le CMSC, et les soumettre à l'approbation du Conseil intergouvernemental.	Comité de gestion
IBCS-1/Doc. 4.1.4	Résolution 4.1.4/4 – Suivi et évaluation de la mise en œuvre du CMSC	Définir les critères de suivi et d'évaluation et la procédure de mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques et les soumettre au Conseil intergouvernemental pour approbation.	Comité de gestion
		Mettre en œuvre le processus de suivi et d'évaluation et rendre compte régulièrement au Conseil intergouvernemental des progrès accomplis à cet égard.	Comité de gestion
IBCS-1/Doc. 4.2.2	Résolution 4.2.2/1 – Établissement d'un mécanisme de mobilisation des parties prenantes du CMSC et participation de celles-ci aux travaux du Conseil intergouvernemental des services climatologiques	Rendre compte, à la deuxième session du Conseil intergouvernemental, de la mise en œuvre du mécanisme de mobilisation des parties prenantes tel qu'il a été adopté.	Président du Conseil intergouvernemental des services climatologiques
		Rendre compte au Conseil intergouvernemental de la composition du mécanisme de mobilisation des parties prenantes et des critères de participation à ce mécanisme.	Comité de gestion
		Tenir à jour un registre des organisations partenaires qui désirent faire partie du Comité consultatif des partenaires.	Bureau du CMSC
IBCS-1/Doc. 4.3.1	Résolution 4.3.1/1 – Mobilisation de ressources	Établir une procédure permettant de mettre en évidence les différentes contributions apportées par les Membres à l'échelle mondiale, régionale et nationale, à l'appui de la mise en œuvre du Cadre mondial.	Comité de gestion
IBCS-1/Doc. 4.3.2	Résolution 4.3.2/1 – Mobilisation de ressources	Comme pour le document 4.3.1	

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

=====

SG/CER/IBCS-1, ANNEXE II

RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE SESSION DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DES SERVICES CLIMATOLOGIQUES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION ET DÉLÉGUÉS PRINCIPAUX

Pays	Région	Titre	Nom	Capacité	Fonction/organisme
Afrique du Sud	I	Mme	MAKULENI Linda	<u>Co-Vice-présidente</u>	Présidente-directrice générale du Service météorologique sud-africain
Allemagne	VI	M.	ADRIAN Gerhard	Membre	Président du Service météorologique allemand et Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'OMM
Argentine	III	Mme	MARINO Mónica Beatriz	Membre	Directrice de la formation, du développement et de la recherche, Service météorologique national
Australie	V	M.	VERTESSY Robert A.	Membre	Directeur de la météorologie, Bureau météorologique australien
Brésil	III	M.	MOURA Antonio Divino	Membre	Directeur du Service météorologique brésilien, Premier Vice-Président de l'OMM
Cameroun	I	M.	NGUILAMBOUHE BONGLA André	Membre	Directeur de la météorologie nationale, Représentant permanent du Cameroun
Canada	IV	M.	GRIMES David	Membre	Sous-ministre adjoint en charge du Service météorologique du Canada, Représentant permanent du Canada, Président de l'OMM
Chine	II	M.	ZHENG Guoguang	Membre	Directeur de l'Administration météorologique chinoise, Représentant permanent de la Chine
Costa Rica	IV	M.	Juan Carlos FALLAS SOJO membre non officiel du Conseil intergouvernemental		Directeur général de l'Institut météorologique national (IMN)
Côte d'Ivoire	I	M.	KONATE Daouda	Membre	Directeur de la météorologie nationale, Représentant permanent de la Côte d'Ivoire
Égypte	I	M.	IBRAHIM Ahmed Hussein	Membre	Président du Conseil des directeurs de l'autorité météorologique égyptienne, Représentant permanent de l'Égypte
États-Unis d'Amérique	IV	Mme	FURGIONE Laura K.	Membre	Service météorologique national, Administration américaine pour les océans et l'atmosphère

Pays	Région	Titre	Nom	Capacité	Fonction/organisme
Fédération de Russie	II	M.	MAKOSKO Alexander	Membre	Directeur adjoint de Roshydromet
Fidji	V	M.	WAQAICELUA Alipate membre non officiel du Conseil intergouvernemental		Directeur de la météorologie, Représentant permanent des Fidji
Guinée-Bissau	I	M.	TCHEDNÁ João Lona	Membre	Président de l'Institut météorologique national, Représentant permanent de la Guinée-Bissau
Inde	II	M.	RATHORE Laxman Singh	Co-Vice- président	Directeur général de la météorologie, Service météorologique indien, Ministère des sciences de la Terre
Indonésie	V	M.	SOPAHEL UWAKAN Ardhasena	Membre	Chef de la Section de l'analyse du climat et de l'information climatologique, Bureau indonésien de météorologie, climatologie et géophysique
Iran, République islamique d'	II	M.	BABAEIAN Iman	Membre	Chef de la Division du changement climatique, Organisation météorologique de la République islamique d'Iran (IRIMO)
Italie	VI	M.	DE LEONIBUS Luigi	Membre	Service météorologique italien, Représentant permanent de l'Italie
Japon	II	M.	HATORI Mitsuhiro	Membre	Directeur général du Service météorologique japonais
Norvège	VI	M.	ELIASSEN Anton	Président	Directeur de l'Institut météorologique norvégien
Pérou	III	M.	VILLEGAS PAREDES Esequiel Bruno	Membre	Service météorologique et hydrologique national du Pérou
Philippines	V	Mme	HILARIO Flaviana D.	Membre	Administratrice adjointe par intérim pour la recherche-développement
République de Corée	II	M.	YUN Won-Tae	Membre	Directeur de la Division de la politique climatique, Administration météorologique coréenne
République-Unie de Tanzanie	I	Mme	KIJAZI Agnes L.	Membre	Représentante permanente de la République-Unie de Tanzanie
Suisse	VI	M.	PLÜSS Christian	Membre	Directeur général de MétéoSuisse, Représentant permanent de la Suisse
Territoires britanniques des Caraïbes	IV	M.	FARRELL David	Membre	Directeur de l'Institut de météorologie et d'hydrologie des Caraïbes (CIMH)
Turquie	VI	M.	YILDIRIM Mustafa	Membre	Directeur général adjoint du Service météorologique turc